

29^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

16 octobre 2022

« *Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* »

Chers frères et sœurs,

Quelle terrible question posée par notre Seigneur...

Combien voudrions-nous pouvoir Lui répondre par l'affirmative et faire non seulement partie de ceux qui auront une foi indéfectible en Lui mais être aussi une multitude à l'être...

A vrai dire, en comparant notre foi à celle des saints, et en voyant l'état de notre monde en ce début de 3^{ème} millénaire, on peut comprendre l'inquiétude de Notre Seigneur...

- Alors, raison de plus pour Lui faire à nouveau cette demande que la liturgie nous suggéra il y a deux dimanches : « *Seigneur augmente en nous la foi !* » avec un « nous » qui ose embrasser toute la terre ! Ce Dimanche étant d'ailleurs celui de la « Journée Mondiale des Missions », cela tombe bien !

- Raison de plus également pour vivre avec ferveur cette messe qui, comme toute messe - nous l'avions vu dimanche dernier - est la célébration du sacrement de l'Eucharistie, *résumé et sommet de notre foi*¹, une célébration qui, par conséquent, si nous la vivons comme il se doit, la fait grandir.

- Raison de plus encore pour nous arrêter à nouveau sur ce don précieux de Dieu qui, comme le Seigneur l'évoque dans cette parabole, est menacée - comme pour cette veuve - par ceux qui sont *nos adversaires* et également par ceux qui *ne craignent pas Dieu et ne respectent personne* et devraient pourtant protéger la foi des croyants...

Saint Augustin, lorsqu'il commente cet Évangile, dit ceci² :

Cette veuve peut être considérée comme la figure de l'Église, laquelle est dans la désolation jusqu'à l'avènement du Seigneur qui la couvre ici-bas de sa protection mystérieuse.

Et de fait, Jésus, son Epoux, bien qu'étant avec elle jusqu'à la fin des temps, en particulier par Sa Parole et les sacrements dont celui de l'Eucharistie, est cependant au Ciel « à la droite du Père ». L'Église peut de fait être comparable à cette veuve.

Par ailleurs, l'Église rencontre depuis ses débuts bien des adversaires extérieurs à Elle mais aussi, hélas, en son sein...

Il suffit de penser à toutes les persécutions sanglantes qui jalonnent son histoire, et qui continuent aujourd'hui de par le monde, tout comme aux nombreuses hérésies ou scandales ayant des clercs ou des moines à l'origine : Arius, Nestorius, Luther, pour ne citer qu'eux.

Cependant, à chaque fois, de telles situations ont donné des saints et un déploiement de Charité impressionnant : St Hilaire, Saint Dominique, Saint Vincent de Paul, pour ne citer là aussi qu'eux !

Puisse donc ce troisième millénaire ne pas être en reste en beaux fruits puisqu'il n'est pas épargné par ses adversaires...

Et puissions-nous, avec la grâce de Dieu, ressembler à cette veuve et crier vers Dieu pour que le Seigneur *couvre ici-bas son Église de sa protection mystérieuse...*

Crier vers Dieu, oser même l'importuner ! Ne pas nous arrêter, même s'il nous semble que le Seigneur n'entend pas ou n'exauce pas nos prières ! Car il est vrai que les prières pour l'Église sont nombreuses et

¹ C.E.C n° 1327

² Cité par St Thomas d'Aquin dans *Catena aurea* n°10801

que certainement vous ne manquez pas d'en faire depuis parfois des années... je pense - puisque nous sommes au mois du Rosaire qui nous fait beaucoup nous tourner vers la Vierge Marie - aux Vierges pèlerines, aux pèlerinages de Pentecôte à ND de Chartres qui vient de célébrer ses 40 ans, à la neuvaine des 9 mois pour la France en 2015, à ces chapelets publics de la « France qui prie » qui durent maintenant depuis 10 mois ...

Persévérons sans nous lasser, sans nous laisser aller au pessimisme ou au défaitisme !

C'est justement parce que Jésus a voulu expliquer à ses disciples *la nécessité de toujours prier sans se décourager qu'il a prononcé* cette parabole que nous avons entendue et qui nous est de ce fait adressée à nous aussi.

Alors oui, prions !

Prions en particulier avec le chapelet, et demandons à Notre Dame, qui elle aussi fut veuve, de garder et protéger notre foi.

Pourquoi le chapelet ? Parce que la méditation des mystères joyeux, douloureux, lumineux et glorieux de la vie de Jésus en compagnie de Marie est une grande source de grâce pour justement grandir dans la foi ! Saint Jean Paul II écrit dans sa lettre sur le Rosaire ³: *L'histoire du Rosaire montre comment cette prière a été utilisée, spécialement par les Dominicains, dans un moment difficile pour l'Église à cause de la diffusion de l'hérésie. Aujourd'hui, nous nous trouvons face à de nouveaux défis. Pourquoi ne pas reprendre en main le chapelet avec la même foi que nos prédécesseurs ? Le Rosaire conserve toute sa force et reste un moyen indispensable dans le bagage pastoral de tout bon évangelisateur.* (de tout bon missionnaire pour garder en tête ce Dimanche des Missions qui nous rappelle que nous avons tous à participer à l'évangélisation, à être missionnaire, évangelisateur) donc, un chapelet dans nos bagages !

Le chapelet est non seulement bon pour grandir dans la foi et la protéger des erreurs, mais il est aussi d'une grande aide pour tenir bon dans les épreuves... Combien de malades, de chrétiens persécutés ont évité de se décourager grâce à ce petit instrument...

Je ne sais si vous êtes allés voir la salle des martyrs aux Missions étrangères de Paris. C'est juste à côté de la Rue du Bac où Notre Dame est apparue à Ste Catherine Labourée.

Il y a, entre autres, une vitrine où l'on peut voir une petite boîte de la vie courante où ont été gravées 50 petites bosses... ni vu ni connu des persécuteurs, cela servait de chapelet...

Au Japon, le catholicisme a connu une très forte persécution après son évangélisation avec St François Xavier, saint patron des Missions. Il resta plus de 150 ans sans prêtre. Si bien que, lorsqu'en 1858 le Japon se rouvrit de nouveau à l'étranger, on pensait ne plus trouver de catholiques. Or, la surprise fut de taille pour le Père Petitjean des M.E.P. lorsqu'il vit arriver le 17 mars 1865 dans son église nouvellement construite, une quinzaine de Japonais lui apprenant qu'ils étaient catholiques. On s'aperçut alors qu'ils étaient des milliers dans tout le pays. Privés de prêtres par la persécution, ils avaient continué à se réunir sous la direction des responsables des Confréries du rosaire que les jésuites avaient mises en place 180 ans plus tôt ! Ils s'étaient transmis la foi par le rosaire et par les deux sacrements que peuvent administrer les fidèles laïcs en cas extrême : le baptême et le mariage. Ils montrèrent aux prêtres des grains de chapelet pieusement gardés pendant deux siècles, ainsi que des ouvrages sur les mystères du rosaire en japonais ancien. ⁴

Chers frères et sœurs,

Dans la Parabole nous avons vu, le Seigneur évoqua le fait que cette veuve espérait de ce Juge un soutien face à ses adversaires...

³ Rosarium Virginis n° 17

⁴ Cf Article publié dans la revue « Le sel de la Terre, n° 41 2002. Et la suite... : « Deux ans auparavant, des protestants avaient bâti un temple à Nagasaki, mais n'y voyant ni crucifix ni image de saint à vénérer, les catholiques japonais comprirent que ce n'était pas la vraie religion. Ils reconnurent les missionnaires catholiques à trois signes : la dévotion envers Notre-Dame, l'obéissance au pape, et le célibat. « Ils sont vierges, merci ! merci ! », s'écrièrent-ils en se prosternant à terre lorsque le père Petitjean leur dit que les prêtres catholiques ne sont pas mariés... En souvenir de cette découverte des catholiques, une fête liturgique est célébrée chaque année au Japon le 17 mars, la fête Beata Maria Virgo de inventione christianorum... »

C'est ce que serait en droit d'attendre l'Église de la part du pouvoir temporel voire judiciaire.
En tout cas, c'est ce que le Saint Patron de notre diocèse, Saint Louis, recommanda à son Fils dans son testament spirituel ou encore saint Etienne, Roi de Hongrie...

C'est aussi ce qu'affirme la conclusion du document du dernier Concile Vatican II sur la liberté religieuse⁵ :
Pour que des relations pacifiques et la concorde s'instaurent et s'affermissent dans l'humanité, il est donc nécessaire qu'en tous lieux, la liberté religieuse soit sanctionnée par une garantie juridique efficace et que soient respectés les devoirs et les droits suprêmes qu'ont les hommes de mener librement leur vie religieuse dans la société.

Je ne m'arrêterai pas maintenant à considérer ce qu'il en est pour notre pays, d'autant que ce Dimanche des missions nous invite à embrasser de notre regard le monde entier.

Mais, il est certain que pour là aussi, une prière persévérante qui ne se décourage pas est de mise !
Et que là encore, le recours à l'intercession à Notre Dame, Reine de tous les Peuples, Reine de la Paix, Reine de France, apparaît comme une impérieuse urgence !

Alors oui, ne perdons pas courage !

Et retenons aussi que, si le Seigneur a osé comparer son Père à ce terrible juge - et cela a dû lui être si difficile de le faire - ce n'est que pour mettre plus en valeur l'infinie bonté de son Père et toute l'attention qu'il porte mystérieusement à son Église par son Fils.

Jésus qui, comme un époux doit aimer son épouse, veut *la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il veut se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la veut sainte et immaculée !*⁶

Voilà pourquoi, oui, nous professons, professerons dans quelques instants et espérons pouvoir professer quand Il viendra : *Je crois en l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique !*

Ô Notre Dame, Mère de l'Église, Rempart de la Foi, Reine des Martyrs, Reine des Apôtres, Reine de France, priez pour nous, protéger l'Église et notre foi !

⁵ Dignitatis Humanae n° 15

⁶ Eph V, 25-27

PRIERE UNIVERSELLE

16/10/2022 – Année C

En ce Dimanche, Journée mondiale des Missions, prions notre Pape, les évêques et les prêtres, ordonnés pour enseigner la foi de l'Église.

Supplions le Seigneur de les protéger de toute erreur et hérésie et de les aider, par son Esprit Saint, à être des serviteurs zélés de la foi des fidèles.

Prions pour les gouvernants des nations.

Supplions le Seigneur de les aider, en suivant l'exemple de St Louis et de St Etienne de Hongrie, à protéger l'Église et la foi de ses membres par un exercice juste du pouvoir temporel et judiciaire qui est le leur.

Prions pour tous ceux qui connaissent la souffrance et la persécution à cause de leur foi catholique.

Implorons le Seigneur de les aider de sa grâce afin qu'ils Lui rendent témoignage – y compris dans l'adversité - avec joie et charité.

Prions enfin les uns pour les autres et pour notre paroisse.

Demandons au Seigneur de faire grandir notre foi et notre amour de l'Église dont nous sommes les membres.